

## Série sport 1/3

# Président de club sportif : un rôle méconnu

Les clubs sportifs amateurs sont nombreux en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils animent la vie de nombreuses villes et de nombreux villages. Dans la Botte du Hainaut, zone rurale du sud de la Wallonie, les clubs sportifs entretiennent une certaine dynamique sociale, de par leur rôle au sein des villages de la région. Au cœur de ces clubs, le président joue un rôle important. Mais en quoi consiste-t-il exactement ? En quelle mesure est-il si important ? Quelle place occupe-t-il dans le paysage associatif ?

Amélie HYPERSIEL

Les clubs sportifs sont généralement regroupés en ASBL, avec à leur tête, un président. Celui-ci occupe une place centrale, mais son rôle reste méconnu. Selon Thierry Zintz, professeur de management des organisations sportives à l'UCLouvain, la fonction de président « Est importante pour des raisons de santé publique et de création du tissu social. En effet, promouvoir l'activité physique pour le plus grand nombre est quelque chose d'essentiel, et les clubs et les fédérations sportives sont des acteurs importants pour le rendre possible s'ils proposent une activité organisée ».

Outre les raisons de santé publique, le président de club sportif est aussi, selon Zintz, un créateur de tissu social : « C'est aussi une question de lien social, et c'est là que le président de club, comme toutes les personnes qui y sont actives rassemblent d'autres personnes autour d'eux. Le contact social est très important et le milieu sportif, le milieu associatif en général, crée ce lien social. »

Le sport en Belgique francophone est géré par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ndlr : FWB en abrégé), par l'intermédiaire de l'ADEPS principalement. L'ADEPS est l'administration qui met en œuvre la politique sportive en Wallonie. La Fédération Wallonie-Bruxelles compte plus de 7000 clubs sportifs, gérés par



La convivialité autour du président rassemble beaucoup de personnes d'horizons différents.  
©Amélie Hypersiel

des présidents.

Personnage important dans le milieu sportif, le président a-t-il vu son rôle modifié après la crise du COVID-19, qui a fortement impacté le sport amateur ?

« La fonction de président 'est importante pour des raisons de santé publique et de création du tissu social.' »

Thierry Zintz, professeur de management des organisations sportives à l'UCLouvain

## Un financement à plusieurs niveaux

Bénévolement, les présidents de clubs sportifs ainsi que les autres volontaires se dévouent à donner de leur temps et de leur énergie pour faire vivre leur club. « C'est un rôle ingrat parce qu'on sait qu'il y a une crise du volontariat. Les gens n'ont plus forcément envie de prendre cette charge de travail supplémentaire sur le dos, avec tout ce que ça implique : beaucoup de pression, beaucoup d'investissement personnel et parfois peu de reconnaissance. Reconnaissance financière mais aussi reconnaissance de la part des membres du club, et notamment des parents qui viennent mettre leurs enfants », explique Pierre Wiliquet, conseiller au cabinet de la Ministre du Sport en Fédération Wallonie-Bruxelles Valérie Glatigny. Le sport belge est financé par différents niveaux de pouvoir : communal,

provincial, communautaire et fédéral. En Wallonie, la FWB interagit avec les Fédérations et les clubs pour proposer une offre maximale aux citoyens, par le moyen de subsides, de prêt de matériel, etc. Mais comment est financé le sport amateur ? Et comment sont financées les infrastructures sportives ?

Depuis quelques années, les personnes bénévoles dans une ASBL peuvent recevoir une petite rémunération. « La loi dite 'sur le travail associatif' permet de pouvoir rémunérer, mais de façon beaucoup plus importante que la loi sur le volontariat, les personnes qui s'investissent dans le secteur sportif », nous expliquait Pierre Wiliquet.

Quelles sont les conditions d'octroi et les montants autorisés ?

## Un rôle de « chef d'orchestre » ?

La Botte du Hainaut, région rurale du sud de la Wallonie, abrite de nombreux clubs sportifs. Les provinces mettent en place des initiatives, telles que la création de centres récréatifs comme le domaine de Chevetogne, ou l'organisation d'événements sportifs. Les communes, elles, peuvent mettre des infrastructures sportives à la disposition de leur population ou octroyer des aides aux associations sportives, entre autres. La situation des clubs sportifs dans la Botte est-elle similaire dans d'autres régions

rurales wallonnes ? Le président a-t-il le même rôle partout ?

Au cours de cette série, étalée sur trois semaines, le lecteur pourra découvrir en quoi consiste le rôle du président de club sportif amateur, au travers de différents articles. Ceux-ci aborderont différents thèmes relatifs à ce sujet principal. Nous évoquerons le financement du sport amateur et des personnes qui y donnent de leur temps ; nous établirons un état des lieux du sport amateur en Fédération Wallonie-Bruxelles ; nous comparerons la situation des clubs sportifs dans la Botte du Hainaut à celle des clubs sportifs dans le Tournaisis, dans le Pays vert, en Ardenne et en Gaume. Nous clôturerons cette série en essayant de répondre à la question de la place des femmes dans les instances dirigeantes des clubs sportifs amateurs.

Chaque semaine, nous accompagnerons notre article du portrait d'un président de club sportif de la Botte du Hainaut.